

## **GSN – Générations Sexualités Neuchâtel**

**Peseux, commune de Neuchâtel**

Rapport de l'Organe de révision  
à l'Assemblée générale des membres de l'Association  
sur les comptes annuels 2025

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES  
DE L'ASSOCIATION GSN – GÉNÉRATIONS SEXUALITÉS NEUCHÂTEL, PESEUX, COMMUNE DE NEUCHÂTEL**

**RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

**OPINION D'AUDIT**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GSN – Générations Sexualités Neuchâtel comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse.

**FONDEMENT DE L'OPINION D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**AUTRES INFORMATIONS**

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

## **RESPONSABILITÉS DU COMITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

## **RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.


**RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du résultat au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Auvernier, le 26 mars 2026 - nvo

RVF Fiduciaire SA



Nicolas Voirol  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

BILAN	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs circulants</b>				
Trésorerie	CHF	324'116.56	CHF	506'474.83
Autres créances à court terme	CHF	0.00	CHF	196.90
Actifs de régularisation	CHF	124'312.20	CHF	41'741.60
	<b>CHF</b>	<b>448'428.76</b>	<b>CHF</b>	<b>548'413.33</b>
<b>Actifs immobilisés</b>				
Mobilier et machines	CHF	1.00	CHF	1.00
Véhicules	CHF	1.00	CHF	1.00
Equipement administratif	CHF	1.00	CHF	1.00
	<b>CHF</b>	<b>3.00</b>	<b>CHF</b>	<b>3.00</b>
	<b>CHF</b>	<b>448'431.76</b>	<b>CHF</b>	<b>548'416.33</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux étrangers à court et moyen terme</b>				
Passifs de régularisation	CHF	18'715.03	CHF	61'605.83
	<b>CHF</b>	<b>18'715.03</b>	<b>CHF</b>	<b>61'605.83</b>
<b>Provisions</b>				
Avances pour projets	CHF	87'709.90	CHF	74'363.90
Réserve migrants	CHF	30'465.55	CHF	33'465.55
Réserve manifestations	CHF	67'967.14	CHF	67'967.14
Réserve HSH	CHF	6'385.00	CHF	6'385.00
Réserve Projet Hors Murs	CHF	7'789.39	CHF	10'549.39
Réserve Projet LGBTIQ	CHF	32'899.85	CHF	30'687.70
Réserve Projet 65+	CHF	1'790.00	CHF	3'150.00
Fonds de solidarité	CHF	23'175.10	CHF	23'770.35
Réserve dons	CHF	22'833.38	CHF	22'212.38
	<b>CHF</b>	<b>281'015.31</b>	<b>CHF</b>	<b>272'551.41</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital de dotation	CHF	125'243.75	CHF	125'243.75
Réserve déficits futurs	CHF	89'015.34	CHF	123'419.09
Résultat de l'exercice (2025 : Déficit - 2024 : Déficit)	CHF	(65'557.67)	CHF	(34'403.75)
	<b>CHF</b>	<b>148'701.42</b>	<b>CHF</b>	<b>214'259.09</b>
	<b>CHF</b>	<b>448'431.76</b>	<b>CHF</b>	<b>548'416.33</b>

COMPTES D'EXPLOITATION	2025		2024	
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes tests	CHF	104'823.00	CHF	105'461.00
Recettes information	CHF	37'436.20	CHF	33'210.20
Recettes ESS	CHF	167'779.00	CHF	168'424.80
	<b>CHF</b>	<b>310'038.20</b>	<b>CHF</b>	<b>307'096.00</b>
<b>Autre produits</b>				
Dîme sur l'alcool	CHF	0.00	CHF	0.00
Cotisations	CHF	2'691.00	CHF	3'040.00
Autres recettes diverses	CHF	3'463.19	CHF	13'461.46
	<b>CHF</b>	<b>6'154.19</b>	<b>CHF</b>	<b>16'501.46</b>
<b>Total des produits</b>	<b>CHF</b>	<b>316'192.39</b>	<b>CHF</b>	<b>323'597.46</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et charges sociales	CHF	868'563.22	CHF	861'762.98
Prestations de tiers	CHF	3'609.60	CHF	4'089.60
Formation et supervision	CHF	11'230.82	CHF	2'633.35
	<b>CHF</b>	<b>883'403.64</b>	<b>CHF</b>	<b>868'485.93</b>
<b>Matériel médical - entretien et réparation</b>				
Matériel tests et frais de laboratoires	CHF	49'354.71	CHF	52'024.75
Matériel d'accueil	CHF	2'835.01	CHF	3'238.10
	<b>CHF</b>	<b>52'189.72</b>	<b>CHF</b>	<b>55'262.85</b>
<b>Frais des locaux</b>				
Loyers et décompte de charges	CHF	23'265.50	CHF	21'968.95
Eau, énergie, déchets	CHF	961.05	CHF	1'040.90
Frais de conciergerie	CHF	3'350.00	CHF	3'408.42
	<b>CHF</b>	<b>27'576.55</b>	<b>CHF</b>	<b>26'418.27</b>
<b>Frais administratifs</b>				
Fournitures et matériel de bureau	CHF	2'157.77	CHF	3'890.76
Fournitures et matériel informatique	CHF	14'837.10	CHF	6'245.75
Honoraires fiduciaire	CHF	3'307.85	CHF	3'859.15
Honoraires juridique	CHF	3'600.00	CHF	0.00
Frais de communications	CHF	3'569.40	CHF	3'353.70
Frais de port et financiers, y.c intérêts négatifs	CHF	362.97	CHF	411.93
Frais de journaux et documentation prof.	CHF	593.80	CHF	484.00
Frais de déplacement	CHF	11'848.31	CHF	12'189.27
Frais de manifestations et autres	CHF	(1'037.05)	CHF	412.30
Frais divers	CHF	6'798.55	CHF	7'948.45
	<b>CHF</b>	<b>46'038.70</b>	<b>CHF</b>	<b>38'795.31</b>
<b>Assurances, frais de véhicule et taxes</b>				
Primes d'assurances	CHF	333.45	CHF	346.55
Frais de véhicule, assurance et entretien	CHF	1'669.00	CHF	1'588.30
Taxes et cotisations	CHF	854.00	CHF	854.00
	<b>CHF</b>	<b>2'856.45</b>	<b>CHF</b>	<b>2'788.85</b>
<b>Total des charges</b>	<b>CHF</b>	<b>1'012'065.06</b>	<b>CHF</b>	<b>991'751.21</b>
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice (hors subventions cantonales)</b>	<b>CHF</b>	<b>(695'872.67)</b>	<b>CHF</b>	<b>(668'153.75)</b>
<b>Subventions cantonales</b>	<b>CHF</b>	<b>630'315.00</b>	<b>CHF</b>	<b>633'750.00</b>
<b>Résultat de l'exercice (2025 : Déficit - 2024 : Déficit)</b>	<b>CHF</b>	<b>(65'557.67)</b>	<b>CHF</b>	<b>(34'403.75)</b>

**ANNEXE AUX COMPTES**

31 décembre 2025

31 décembre 2024

**Introduction**

Les états financiers sont conformes au droit comptable en vigueur.

Le GSN est une association à but non lucratif à but idéal et organisée au sens des art. 60 et suivants du code civil suisse. Le GSN a pour but de promouvoir et de soutenir les démarches entreprises dans l'ensemble du canton de Neuchâtel en matière de santé sexuelle et de prévention des IST dont le VIH/sida. Pour le but complet, merci de vous référer aux statuts disponibles sous le lien suivant :

<https://www.gsn-ne.ch/contact/groupe-sida-neuchatel/statuts/>

**Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962) et sont tenus en francs suisses.

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

**Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat :**

**1. Actifs de régularisation**

Prestations diverses à encaisser	CHF	101'575.40	CHF	39'950.60
Charges sociales payées en avance	CHF	19'759.20	CHF	0.00
Assurances payées en avance	CHF	687.60	CHF	0.00
Autres charges payées d'avance	CHF	499.00	CHF	0.00
Loyer janvier payé d'avance	CHF	1'791.00	CHF	1'791.00
	<b>CHF</b>	<b>124'312.20</b>	<b>CHF</b>	<b>41'741.60</b>

**2. Passifs de régularisation**

Charges diverses à payer	CHF	6'999.33	CHF	56'151.28
Tests et matériel de tests	CHF	3'866.20	CHF	3'764.70
Charges sociales à payer	CHF	7'849.50	CHF	1'689.85
	<b>CHF</b>	<b>18'715.03</b>	<b>CHF</b>	<b>61'605.83</b>

**3. Avances pour projets**

Solde au 1er janvier	CHF	74'363.90	CHF	61'640.90
Café Sexo	CHF	0.00	CHF	(604.00)
Loro - Projet Octopus	CHF	10'000.00	CHF	0.00
Pmt état de Neuchâtel - Projet Octopus	CHF	(10'000.00)	CHF	0.00
Don Lion's - Boudry - La Béroche	CHF	2'500.00	CHF	0.00
Versement de l'ASS pour projets divers	CHF	10'846.00	CHF	13'327.00
	<b>CHF</b>	<b>87'709.90</b>	<b>CHF</b>	<b>74'363.90</b>

**4. Fonds de solidarité**

Solde au 1er janvier	CHF	23'770.35	CHF	18'078.02
Transfert solde réserve 30 ans	CHF	0.00	CHF	4'645.83
Versement ASS	CHF	7'533.00	CHF	5'329.00
Bénéfice spectacle Catherine d'Oex (1/2)	CHF	0.00	CHF	3'150.00
Dons	CHF	0.00	CHF	250.00
Prestations du fonds de solidarité	CHF	(11'084.25)	CHF	(7'636.50)
Transfert depuis la réserve pour migrants	CHF	3'000.00	CHF	0.00
Intérêts et frais bancaires nets	CHF	(44.00)	CHF	(46.00)
	<b>CHF</b>	<b>23'175.10</b>	<b>CHF</b>	<b>23'770.35</b>

**ANNEXE AUX COMPTES (suite)**

31 décembre 2025

31 décembre 2024

**Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat :**

**5. Réserve manifestations**

Solde au 1er janvier	CHF	67'967.14	CHF	65'548.14
Bénéfice Fête des Vendanges	CHF	0.00	CHF	2'419.00
	<b>CHF</b>	<b>67'967.14</b>	<b>CHF</b>	<b>67'967.14</b>

**6. Réserve Dons**

Solde au 1er janvier	CHF	22'212.38	CHF	21'824.32
Dons	CHF	621.00	CHF	388.06
	<b>CHF</b>	<b>22'833.38</b>	<b>CHF</b>	<b>22'212.38</b>

**7. Réserve pour migrants**

Solde au 1er janvier	CHF	33'465.55	CHF	33'465.55
Transfert au fonds de solidarité	CHF	(3'000.00)	CHF	0.00
	<b>CHF</b>	<b>30'465.55</b>	<b>CHF</b>	<b>33'465.55</b>

**8. Réserve pour déficits futurs**

Solde au 1er janvier	CHF	123'419.09	CHF	139'160.14
Utilisation pour excédent de déficit	CHF	(34'403.75)	CHF	(15'741.05)
	<b>CHF</b>	<b>89'015.34</b>	<b>CHF</b>	<b>123'419.09</b>

**9. Réserve 30 ans**

Solde au 1er janvier	CHF	0.00	CHF	4'645.83
Transfert solde au fonds de solidarité	CHF	0.00	CHF	(4'645.83)
	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>

**10. Projet Hors Murs**

Solde au 1er janvier	CHF	10'549.39	CHF	8'049.39
ViiV paiement	CHF	0.00	CHF	5'000.00
Dédommagement volontaires	CHF	(2'760.00)	CHF	(2'500.00)
	<b>CHF</b>	<b>7'789.39</b>	<b>CHF</b>	<b>10'549.39</b>

**11. Projet LGBTIQ**

Solde au 1er janvier	CHF	30'687.70	CHF	19'437.70
Etat, versement LGBTIQ	CHF	11'250.00	CHF	22'500.00
Frais divers	CHF	(787.85)	CHF	0.00
Don	CHF	3'000.00	CHF	0.00
VJ, Heures LGBTIQ	CHF	(11'250.00)	CHF	(11'250.00)
	<b>CHF</b>	<b>32'899.85</b>	<b>CHF</b>	<b>30'687.70</b>

**12. Réserve HSH**

Solde au 1er janvier	CHF	6'385.00	CHF	5'085.00
Dons	CHF	0.00	CHF	1'300.00
	<b>CHF</b>	<b>6'385.00</b>	<b>CHF</b>	<b>6'385.00</b>

**13. Réserve 65+**

Solde au 1er janvier	CHF	3'150.00	CHF	0.00
Invenant externe	CHF	(1'360.00)	CHF	3'150.00
	<b>CHF</b>	<b>1'790.00</b>	<b>CHF</b>	<b>3'150.00</b>

**Attestation de la moyenne annuelle des employés**

Nous attestons que notre entité emploie moins de 10 personnes à plein temps en moyenne annuelle.

**PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU RESULTAT**

31 décembre 2025

31 décembre 2024

**Montant à disposition de l'Assemblée générale**

Bénéfice reporté	CHF	0.00	CHF	0.00
Résultat de l'exercice	CHF	(65'557.67)	CHF	(34'403.75)

<b>CHF</b>	<b>(65'557.67)</b>	<b>CHF</b>	<b>(34'403.75)</b>
------------	--------------------	------------	--------------------

**Proposition de répartition**

Attribution à la réserve pour déficits futurs	CHF	65'557.67	CHF	(34'403.75)
Report à compte nouveau	CHF	0.00	CHF	0.00

<b>CHF</b>	<b>(65'557.67)</b>	<b>CHF</b>	<b>(34'403.75)</b>
------------	--------------------	------------	--------------------